



SYVICOL

Syndicat des Villes et
Communes Luxembourgeoises

Aux membres du comité du SYVICOL

Convocation

Madame, Monsieur,

Par la présente, conformément à l'article 14 de la loi du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes, nous vous prions de bien vouloir assister à une réunion du comité du SYVICOL, qui aura lieu

lundi le 10 juillet 2023 à 12h00 au siège du syndicat.

Ordre du jour :

1. Projet de loi n°8155 relative au vivre-ensemble interculturel et modifiant la loi modifiée du 8 mars 2017 sur la nationalité luxembourgeoise
2. Projet de loi n°8232 relatif à l'autopartage sur la voie publique et portant modification de la loi modifiée du 14 février 1955 concernant la réglementation de la circulation sur toutes les voies publiques
3. Projet de règlement grand-ducal portant réglementation de l'autopartage sur la voie publique et portant modification : de l'arrêté grand-ducal modifié du 23 novembre 1955 portant règlement de la circulation sur toutes les voies publiques ; du règlement grand-ducal modifié du 26 août 1993 relatif aux avertissements taxés, aux consignations pour contrevenants non résidents ainsi qu'aux mesures d'exécution de la législation en matière de mise en fourrière des véhicules et en matière de permis à points ; du règlement grand-ducal modifié du 26 janvier 2016 relatif à la réception et l'immatriculation des véhicules routiers
4. Amendements gouvernementaux relatifs au projet de loi n°7937 relatif au logement abordable et modifiant 1° la loi modifiée du 25 février 1979 concernant l'aide au logement ; 2° la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain ; 3° la loi modifiée du 25 mars 2020 concernant le Fonds spécial de soutien au développement du logement ; 4° la loi modifiée du 30 juillet 2021 relative au Pacte logement 2.0.
5. Projet de loi n° 8223 portant modification de la loi modifiée du 17 avril 2018 concernant l'aménagement du territoire et modifiant : 1. la loi modifiée du 16 août 1967 ayant pour objet la création d'une grande voirie e communication et d'un fonds de route ; 2. la loi modifiée du 15 mars 1979 sur l'expropriation pour cause d'utilité publique ; 3. la loi modifiée du 19 juillet concernant l'aménagement communal et le développement urbain
6. Echange de vues sur le projet de loi portant modification : 1° de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ; 2° de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain
7. Modifications budgétaires



8. Approbation de contrats de bail concernant la location de garages
9. Rapport sur les activités du bureau
10. Divers

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Luxembourg, le 22 juin 2023
Pour le bureau du SYVICOL,

La secrétaire,
Elisabeth Becker

Le président,
Emile Eicher